



## Projet éducatif

Mai 2023



## Table des matières

1

1. PREAMBULE .....	5
2. PRESENTATION DU CPE .....	6
3. MISSION, VISION ET VALEURS DU CPE .....	7
3.1. Mission.....	7
3.2. Vision.....	7
3.3. Valeurs.....	8
3.4. Objectif du projet éducatif .....	10
3.5. Nos orientations pédagogiques .....	12
3.6. Les fondements théoriques .....	13
4. APPLICATION DU PROJET ÉDUCATIF .....	16
5. PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME DU MFA.....	17
6. LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT.....	21
6.1. L'aspect global et intégré du développement des enfants.....	21
6.2. Développement physique et moteur .....	22
6.3. Développement social et affectif .....	23
6.4. Développement cognitif .....	24
6.5. Développement langagier .....	24
6.6. Reflet de ces moyens dans nos orientations générales.....	25
7. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE.....	26
8. MOYENS VISANT À ASSURER LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL.....	27
9. L'APPRENTISSAGE ACTIF ET ACCOMPAGNÉ.....	28
10. ADAPTATION ET INTEGRATION DE L'ENFANT A LA VIE EN COLLECTIVITE .....	31
10.1. Les moyens.....	31
10.2. Types d'activités .....	32
10.3. Activités amenant l'enfant à vivre des expériences significatives et enrichissantes dans le quartier.....	34
11. LES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES .....	35
11.1. Assurer la qualité et la variété des aliments offerts.....	35
11.2. Repas et collations : moments agréables et éducatifs.....	36
11.3. Rôle du personnel éducateur pendant les repas.....	36
11.4. Les moyens (organisation de l'espace et du matériel) .....	36
11.5. Amener l'enfant à être sensible à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires .....	37
11.6. Sensibiliser les parents à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter de saines habitudes alimentaires .....	37
12. LES SAINES HABITUDES DE VIE .....	38

12.1.	Place accordée aux activités de motricité globale et au jeu actif, à l'intérieur et à l'extérieur.....	38
12.2.	Aménagement de l'aire de jeu extérieure .....	39
12.3.	Les moyens et les types d'activités permettant aux enfants de se détendre (autre que les siestes) .....	39
12.4.	L'équilibre entre les types de jeux .....	40
12.5.	Amener l'enfant à être sensible à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif .....	40
12.6.	Sensibiliser les parents à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter un mode de vie physiquement actif .....	41
13.	AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS .....	41
13.1.	Appropriation du projet éducatif par le personnel éducateur.....	41
13.2.	Partage du projet éducatif avec les parents des enfants accueillis .....	42
13.3.	Distinction à faire entre les groupes de poupons, et de 18 mois et plus.....	42
13.4.	Notre rôle préventif .....	42
13.5.	Moyens de collaboration entre les collègues de travail et les autres partenaires.....	43
14.	CONCLUSION .....	44

# 1. PRÉAMBULE

Ce document renferme le projet éducatif du Centre à la petite enfance Rayons de Soleil (CPE). Il a pour objectif d'être à la fois un cadre de référence pour le personnel éducateur, et un outil d'information pour les parents.

Il contient des renseignements pertinents à l'atteinte de la mission d'un service de garde au Québec. Il s'agit de voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui nous sont confiés. Il s'agit également d'offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école, ainsi que de faire l'intégration des enfants par l'apprentissage du vivre-ensemble, sans distinction d'origine sociale, ethnique ou d'appartenance religieuse et finalement, de prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

À noter que nous avons choisi de nommer notre programme éducatif «projet éducatif», puisqu'il nous apparaît qu'un projet qualifie le chemin à emprunter pour atteindre un but projeté, et qu'il détient la promesse d'un aboutissement commun à toute l'équipe qui travaille auprès des enfants. L'appellation programme éducatif nous apparaît plutôt comme étant une cartographie, une recette, qui permette moins d'adaptation qu'un projet.

Enfin, tel que stipulé dans l'article 90.1 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, le CPE est exempt d'activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion spécifique.

Pour des informations additionnelles au sujet de ce document, veuillez communiquer avec la direction du CPE Rayons de Soleil.  
Courriel : [administration@cperayonsdesoleil.ca](mailto:administration@cperayonsdesoleil.ca)

CPE Rayons de Soleil – installation de Roxton Pond  
800, rue Laro  
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0  
Tél. : (450) 372-7117, option 1  
Télé. : (450) 372-3789

CPE Rayons de Soleil – installation de Ste-Cécile-de-Milton  
1, rue Boulais  
Ste-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0  
Tél. : (450) 372-7117, option 2  
Télé. : (450) 991-4629

CPE Rayons de Soleil – installation de Saint-Joachim-de-Shefford  
575, 1<sup>er</sup> rang Ouest,  
St-Joachim-de-Shefford (Québec) J0E 2G0  
Tél. : 450-372-7117, option 3

## **2. PRÉSENTATION DU CPE**

Le CPE Rayons de Soleil est un organisme sans but lucratif dont la fondation remonte à mai 2002. Son installation de Roxton Pond a ouvert ses portes en octobre 2003. Celle-ci accueille 62 enfants âgés de 0 à 5 ans, comprend 8 locaux accueillant des enfants d'âge homogène.

Une seconde installation a ouvert ses portes à Ste-Cécile-de-Milton en novembre 2015. Elle comporte le même nombre de places et les enfants y sont répartis de la même façon.

Une troisième installation a ouvert ses portes à St-Joachim-de-Shefford, en juin 2021 en localisation temporaire, puis est déménagé dans ses locaux permanents en avril 2022. Cette installation accueille 39 enfants âgés de 0 à 5 ans et répartis dans cinq groupes : une pouponnière et quatre groupes multi-âges.

Le CPE Rayons de Soleil est membre de l'Association des Centres de la Petite Enfance du Québec (AQCPE) et du Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie (RCPEM).

Sept (7) membres composent le conseil d'administration du CPE. Ces membres sont élus lors de l'assemblée générale annuelle en juin. Les familles et les membres du personnel ont droit de vote.

L'équipe d'encadrement et de soutien est composée de personnes qualifiées. Celles-ci apportent un soutien quotidien adapté à l'équipe éducative. Il s'agit de :

### **Installation de Roxton Pond**

- Josée Charette, directrice générale ;
- Marie-Pier Bernier, directrice adjointe à la pédagogie ;
- Mélanie Chabot, directrice adjointe à l'administration ;
- Stéphanie Gagné, adjointe administrative ;
- Amélie Bolduc, éducatrice spécialisée ;
- Sandrine Pellerin, responsable de l'alimentation.

### **Installation de Sainte-Cécile-de-Milton**

- Josée Charette, directrice générale ;
- Marie-Claude Choinière, directrice adjointe à la pédagogie ;
- Mélanie Chabot, directrice adjointe à l'administration ;
- Stéphanie Gagné, adjointe administrative ;
- Marylène Fleurant, conseillère pédagogique ;
- Véronique Ballard, responsable de l'alimentation.

### **Installation de St-Joachim-de-Shefford**

- Josée Charette, directrice générale ;
- Julie Marois, directrice adjointe à la pédagogie ;
- Mélanie Chabot, directrice adjointe à l'administration ;
- Stéphanie Gagné, adjointe administrative ;
- Julie Charbonneau, responsable de l'alimentation.

Toutes les éducatrices possèdent une formation collégiale en éducation à l'enfance, ou en éducation spécialisée.

## **3. MISSION, VISION ET VALEURS DU CPE**

### **3.1. Mission**

Le centre de la petite enfance Rayons de Soleil offre des services de garde éducatifs aux enfants, indépendamment de leur milieu de vie. Il se veut un environnement épanouissant et stimulant visant à favoriser le développement global de l'enfant. De plus, il tend à répondre aux besoins de garde des parents et offre une continuité avec les expériences de l'enfant à la maison.

### **3.2. Vision**

**Orientation :** Le CPE place l'enfant au cœur de ses préoccupations. Il vise à offrir à l'enfant un milieu de vie stable où l'estime de soi est omniprésente et teinte toutes les interventions auprès de l'enfant. Le développement des habiletés sociales et le refus de tendre vers une scolarisation précoce sont la voie empruntée par l'ensemble des membres du personnel pour faciliter l'entrée de l'enfant à l'école.

**Objectif :** Intégrer et implanter les notions de notre approche pédagogique dans nos pratiques quotidiennes, assurer la continuité et tenter d'atténuer l'écart entre les pratiques des deux installations.

### 3.3. Valeurs

Le CPE Rayons de Soleil offre à l'enfant, aux familles et aux membres du personnel un milieu de vie stable où le développement de l'estime de soi est la base à établir pour ensuite développer **la confiance, le respect et le plaisir**, à travers nos interventions, nos attitudes, l'environnement et nos activités. Voici nos valeurs, définies et expliquées. Il est à noter que le «je» fait référence à tout membre du personnel du CPE.

#### **LA CONFIANCE :**

La **confiance** est le sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre. Ce sentiment nous procure quiétude et paix d'esprit.

##### **Pour l'enfant**

En ce sens :

- Je fais confiance aux capacités de l'enfant.
- Je fais confiance à l'enfant pour qu'il fasse de nouvelles expérimentations.

##### **Pour les membres du personnel**

En ce sens :

- Je fais confiance aux interventions faites par mes collègues éducatrices.
- Je fais confiance à mes collègues en leur demandant conseil.
- Je fais confiance au personnel de soutien.

##### **Pour le parent**

En ce sens :

- J'établis une relation de confiance avec le parent. J'ai confiance en lui, il a confiance en moi.
- Je fais confiance au parent dans son jugement et dans sa capacité à bien prendre soin de son enfant.

#### **LE RESPECT**

Le **respect** est le fait de prendre en considération.

##### **Pour l'enfant**

En ce sens :

- Je respecte l'unicité de chacun des enfants, en respectant son rythme, ses choix et ses préférences.
- J'encourage l'enfant à prendre conscience de ses limites et à les respecter.
- Je fais la promotion du respect du matériel et des règles de vie.

- J'encourage l'enfant à respecter l'autre, tant les enfants que les adultes.

### **Pour les membres du personnel**

En ce sens :

- J'encourage mes collègues à prendre conscience de mes limites et de mes différences et à les respecter.
- Je prends conscience des limites et des différences de mes collègues et je m'engage à les respecter.
- Je respecte le rôle spécifique de chaque membre de l'équipe.
- J'ai des échanges professionnels avec mes collègues.
- Je respecte l'aménagement et le matériel du local de mes collègues.
- Je respecte les aires communes de mon milieu de travail.

### **Pour le parent**

En ce sens :

- Je m'engage à être à l'écoute des besoins du parent sans le juger.
- Je respecte les valeurs du parent (alimentation, religion, éducation, etc.)

### **LA STABILITÉ**

La **stabilité** est le fait d'offrir un milieu de vie où tout est prévisible, où le quotidien se répète de jour en jour.

### **Pour l'enfant**

En ce sens :

- J'offre une routine stable à l'enfant.
- Je suis constante dans mes interventions, dans mes routines et mes consignes.
- Je suis présente au travail.
- Dans la mesure du possible, une stabilité au niveau du personnel est offerte (Dans deux de nos trois installations, les enfants restent avec la même éducatrice et leur groupe de leur arrivée jusqu'à leur départ du CPE. Pour l'installation de St-Joachim-de-Shefford, les enfants qui quittent la pouponnière intègrent un groupe multi-âge avec lequel ils resteront tout au long de leur fréquentation au CPE).

### **Pour les membres du personnel**

En ce sens :

- Je conserve toujours la même routine afin d'éviter de déstabiliser mes collègues.
- J'avise ma voisine lorsqu'il est prévu que je serai absente.

- J'avise l'éducatrice-relais et l'éducatrice-ressource lorsqu'il y a des changements dans mon local (aménagement, interventions, mise à jour de la fiche de l'enfant, etc.).

### **Pour le parent**

En ce sens :

- Je m'assure que les enfants de mon groupe seront, dans la mesure du possible, toujours accueillis par la même éducatrice au même endroit. Je m'assure de la même attention lors du retour des parents.

### **LE PLAISIR**

Le **plaisir** est une sensation ou une émotion agréable liée à la satisfaction d'un besoin ou d'un désir.

### **Pour l'enfant**

En ce sens :

- Je crée des moments privilégiés avec chacun des enfants.
- Je permets aux enfants de lâcher leur fou.
- J'offre des activités et des jeux amusants aux enfants.
- Je me permets de rire avec les enfants.

### **Pour les membres du personnel**

En ce sens :

- Je fais de mon milieu de travail un endroit plaisant.
- L'humour et la bonne humeur sont de mise pour une ambiance agréable.
- J'ai une belle complicité avec mes collègues.
- Je planifie et/ou je participe aux activités sociales

### **Pour le parent**

En ce sens :

- J'échange avec le parent sur des notes positives.
- Je raconte au parent des anecdotes amusantes concernant son enfant

## 3.4. Objectif du projet éducatif

Ce document fait état de l'approche pédagogique privilégiée au CPE Rayons de Soleil. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il est grandement inspiré du programme éducatif du ministère de la Famille (MF), *Accueillir la petite enfance, le programme éducatif des services de garde pour les services de garde éducatifs à l'enfance, mise à jour en 2019*. Conformément à la *Loi sur les services de garde éducatifs à*

*l'enfance* tous les services de garde ont l'obligation d'appliquer un programme éducatif.

Notre projet éducatif est un cadre de référence pour le personnel éducateur, et un outil d'information pour les parents. Il permet de définir les objectifs communs à toutes les personnes qui travaillent auprès des enfants au CPE. Il a pour but d'amener de la cohérence dans les gestes et les façons de faire de toute l'équipe. Il a aussi pour but de faire connaître nos pratiques aux parents des enfants qui fréquentent nos installations.

Au niveau pédagogique, notre projet éducatif tient compte des besoins et du niveau de développement des enfants que nous recevons, et a pour but de : (*Article 6.9 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*)

1. favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le projet éducatif et les enfants ;
2. favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants ;
3. organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe ;
4. organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants ;
5. favoriser entre les parents, les prestataires de services et les personnes qui appliquent le projet éducatif une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement ;
6. promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les personnes appliquant le projet éducatif ;
7. encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants ;
8. soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires ;
9. favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires.

Tous les membres du personnel du CPE Rayons de Soleil, ainsi que les membres du conseil d'administration adhèrent à ce projet éducatif, et s'engagent à en faire l'application au quotidien.

### 3.5. Nos orientations pédagogiques

Nos orientations pédagogiques sont basées sur :

- Une façon d'être, d'agir et d'intervenir avec les enfants au quotidien
- Le respect de l'enfant, de son corps, de sa personne, de ses goûts et de ses intérêts. On lui offre le même respect qu'on offre à un adulte.

Notre approche pédagogique respecte les bases de la **bienveillance**. En voici les composantes principales :

- **L'activité autonome** permet à l'enfant d'apprendre à faire ses propres choix selon ses goûts, ses capacités et ses besoins. Les périodes de jeu ont un caractère spontané, elles sont individuelles ou collectives selon le choix de l'enfant. L'éducatrice accompagne l'enfant dans ses expériences et ses apprentissages.
- La **motricité libre** permet à l'enfant de se développer en fonction de ses capacités et à son propre rythme, dans le plaisir, la curiosité et la spontanéité. Les enfants naissent avec leur propre potentiel de développement et les adultes qui l'entourent lui font confiance.
- Le **tour de rôle** (chacun son tour, toujours dans le même ordre) permet à l'enfant d'anticiper ce qui l'attend. La stabilité du tour de rôle est rassurante pour l'enfant. Il sait qu'il ne sera pas oublié, que son tour viendra. Le tour de rôle est établi en fonction des besoins de chacun des enfants et est respecté tout au long de la fréquentation de l'enfant au CPE.
- **L'aménagement de l'espace** est fait en tenant compte du développement de l'enfant, il sera toujours fait en fonction des capacités motrices et cognitives des enfants. L'aménagement répond aux besoins des enfants, il leur permet de faire des expériences en assurant leur sécurité et il suit l'évolution des enfants. Il est régulièrement réévalué par l'éducatrice.
- La combinaison de la motricité libre et d'un aménagement adéquat de l'espace permet à l'enfant d'apprendre à ne pas se mettre en danger.

### 3.6. Les fondements théoriques

Les notions éducatives et fondements théoriques sur lesquels repose notre projet éducatif sont des éléments qui permettent d'encadrer et d'orienter dans une direction commune la pratique éducative de l'ensemble du personnel du CPE.

Pour plus d'information, adressez-vous à la directrice générale, ou à la directrice adjointe à la pédagogie de l'installation que fréquente votre enfant, à qui il fera grand plaisir de répondre à vos questionnements.

Les fondements théoriques suivants contribuent à définir nos valeurs et l'approche éducative privilégiée au CPE :

#### ➤ **L'ATTACHEMENT ET LES RELATIONS AFFECTIVES SIGNIFICATIVES**

La théorie de l'attachement, ou l'importance d'établir une relation significative entre l'adulte et l'enfant.

Selon cette théorie, la qualité de la relation qui s'établit entre le poupon, puis l'enfant et les premiers adultes qui prennent soin de lui, constitue la pierre angulaire de son développement. Des relations stables et sécurisantes favorisent la confiance de l'enfant et sa motivation à explorer le monde qui l'entoure. Dans le contexte du CPE, le personnel éducateur doit donc créer des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec chacun des enfants.

L'équipe du CPE Rayons de Soleil est sensible à l'importance de l'influence que la qualité de la relation entre l'éducatrice et l'enfant peut avoir. Afin d'assurer à l'enfant une continuité, une relation stable au fil de son passage au CPE, **l'éducatrice suit son groupe** de la pouponnière jusqu'au départ des enfants pour la maternelle. Ce lien se transforme en une relation stable entre ceux-ci sans toutefois prendre la place du lien parent-enfant. En effet, l'équipe éducative est consciente de cette distinction entre ces rôles. Pour le bien-être de l'enfant, des liens chaleureux sont présents, mais l'éducatrice garde toutefois une juste distance, afin de s'assurer d'intervenir auprès de l'enfant de la façon la plus adéquate possible. Le rôle d'éducatrice est un rôle important auprès de l'enfant mais en aucun temps il ne consiste à prendre la place du parent.

Dans le but de favoriser une bonne relation enfant/éducatrice, le CPE Rayons de Soleil s'assure d'offrir à l'enfant le plus de **stabilité** possible. Au quotidien, cela se traduit par la transmission des informations concernant le fonctionnement de chacun des groupes, des

particularités de chaque enfant aux personnes qui prennent le groupe en charge (éducatrice ressource, éducatrice relais ou éducatrice remplaçante). Ainsi, le personnel s'assure de maintenir, le plus possible, les repères pour les enfants.

### ➤ **L'APPROCHE ÉCOLOGIQUE, OU L'IMPORTANCE DE L'INTERACTION ENTRE L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT**

Selon cette approche, l'enfant se construit et se développe grâce à **ses interactions avec son environnement physique et humain**. Cette interaction doit donc être prise en compte dans tous les aspects du CPE, de l'aménagement des lieux à la structuration des activités en passant par la qualité des interactions éducatrice-enfant, enfant-enfant et éducatrice-parent.

Tous les milieux de vie de l'enfant influencent le développement de celui-ci, que ce soit la communauté, sa famille et son environnement ou son CPE. Même les décisions prises sur le plan politique influencent par l'impact qu'elles peuvent avoir sur la qualité des services qui sont offerts aux familles.

### ➤ **L'ÉDUCATION BIENVEILLANTE**

Nous nous inspirons grandement des notions de l'**éducation bienveillante**, qui font partie intégrante de nos pratiques.

L'éducation bienveillante est une forme d'**accompagnement de l'enfant**. Dans cet accompagnement, l'enfant est considéré comme **un humain à part entière**, qui a le droit de ressentir des émotions, de les exprimer. Cet être humain doit être écouté, au mieux. **Ses besoins** sont pris en compte.

Les enfants ne reçoivent **ni punitions, ni récompenses**. Lorsque le comportement d'un enfant **ne peut être toléré** par une autre personne, l'enfant ne sera ni puni, ni châtié. L'adulte lui expliquera, pourquoi son comportement n'est pas acceptable, et les émotions qu'il suscite. L'enfant sera redirigé avec bienveillance par l'adulte. L'adulte adaptera l'intervention selon la situation et selon le stade de développement de l'enfant.

Lorsque le comportement d'un enfant fait **grand plaisir** à une autre personne, l'enfant ne sera pas récompensé. L'adulte lui expliquera pourquoi son comportement est acceptable et les émotions qu'il suscite. Ses actions pourront être détaillées verbalement, afin qu'il puisse se les remémorer (et ainsi les reproduire) en **partageant le plaisir** avec l'adulte, et ses pairs le cas échéant.

Il est à noter que **l'éducation bienveillante n'est pas laxiste**. L'enfant a des **règles à respecter** au CPE, et certaines choses y sont interdites, comme partout ailleurs.

➤ **LES DÉCOUVERTES EN NEUROSCIENCES AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT**

Les neurosciences n'ont de cesse de présenter de nouvelles découvertes en matière de développement de l'enfant, en lien avec la **maturation de son cerveau**.

Nous nous tenons à l'affût de ces développements. Nous pouvons régulièrement valider notre approche pédagogique, basée sur les notions de bienveillance et sur les travaux d'Emmi Pikler à travers ces découvertes.

➤ **APPROCHE PIKLER-LÓCZY**

Cette approche bienveillante est basée sur les travaux du Dr Emmi Pikler, qui a élaboré des principes directeurs guidant l'intervention auprès du jeune enfant. Dans la pratique, cela se résume ainsi :

**Offrir un environnement stable, fiable et prévisible comme assise indispensable à la sécurité physique et psychique dont un enfant a besoin pour déployer ses forces pour grandir** : un nombre restreint d'adultes interviennent auprès d'un même groupe d'enfants.

D'ailleurs, la même éducatrice référente sera attirée à un groupe durant toute la fréquentation au CPE de celui-ci. Cette constance favorise la mise en place d'une relation privilégiée et significative. Elle donne confiance à l'enfant, stimule son développement psychomoteur et intellectuel. La régularité du déroulement des journées entrecoupées par un certain nombre d'événements prévisibles permet à chacun de s'orienter dans le temps, de pouvoir anticiper ce qui va se passer et d'être sûr de pouvoir compter sur l'adulte présent pour lui assurer la satisfaction de ses besoins corporels et être attentif à ses intérêts, à ses plaisirs et à ses désirs.

**Le plaisir que prend l'enfant dans les soins est primordial, cela favorise son désir d'autonomie**. Les soins permettent également la construction de la relation affective avec l'adulte qui s'occupe de lui et la prise de conscience de son propre corps. Les temps des soins (repas, changement de couche, habillage, ...) sont privilégiés et considérés comme des moments individualisés de rencontre entre enfant et adulte. Les soins sont donnés sans précipitation, avec un souci constant de « faire appel à la participation » de l'enfant, quel que soit son âge : l'adulte lui parle en expliquant ses gestes, il lui présente l'objet

qui va être utilisé, et il utilise les gestes spontanés de l'enfant, toujours dans le but de développer sa « coopération active ». Les soins sont donnés dans un ordre rigoureux. Chaque enfant a son tour pour les soins. Cela permet de supprimer en partie les temps d'attente, puisque chaque enfant intègre l'ordre des soins.

**Les repas sont donnés selon le même principe que les soins.** Ici encore, favorisant l'absence de hâte, l'attention de l'adulte envers l'enfant et le confort des enfants amènent un contact réel entre l'enfant et l'adulte.

**Les jeux libres et les activités autonomes :** les enfants sont placés dans des situations favorisant cette activité autant que possible. Pour cela, on tient compte à la fois du rythme de l'enfant, de son développement, de l'espace, du matériel de jeu. L'adulte observe et n'intervient que rarement, de façon à ne pas interférer de façon directe dans le jeu (sauf si l'enfant est en situation difficile, ou si l'adulte y est invité). Il maintient les conditions optimales à l'activité auto-induite, commente les progrès et favorise la prise de conscience. Le jeu est le principal moyen d'apprentissage de l'enfant, nous l'y laissons s'y adonner en étant discrètes afin de le laisser s'y concentrer et explorer.

Il est à noter que plus l'enfant vieillit, plus il est à même d'apprécier les jeux de règles et de groupe. Des activités élaborées par l'adulte seront donc proposés aux 4-5 ans, car leur maturité cérébrale (ou leur niveau de développement), s'y prête.

## 4. APPLICATION DU PROJET ÉDUCATIF

Concrètement, l'application du projet éducatif comporte des offres d'activités qui ont pour buts :

- De favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne, notamment sur les plans affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur
- D'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement.

Concernant les 4 domaines de développement de l'enfant, nous considérons important d'en décrire les composantes plus spécifiquement. Nous les mettons en place tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, selon un processus global et intégré, à travers des expériences variées et adaptées à l'âge des enfants que nous recevons, afin de soutenir leurs apprentissages : *(Article 6.10, Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance).*

1. le domaine physique et moteur comprenant :
  - a. la motricité fine ;
  - b. la motricité globale ;
  - c. le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités ;
  - d. le développement des 5 sens suivants : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût ;
  
2. le domaine cognitif comprenant :
  - a. l'attention ;
  - b. la mémoire ;
  - c. la fonction symbolique ;
  - d. la capacité à catégoriser et à conceptualiser ;
  - e. le raisonnement ;
  - f. l'éveil aux mathématiques et aux sciences ;
  
3. le domaine langagier comprenant :
  - a. le langage prélinguistique ;
  - b. le langage oral ;
  - c. l'éveil à la lecture et à l'écriture ;
  - d. le développement graphique ;
  
4. le domaine social et affectif comprenant :
  - a. la confiance en soi ;
  - b. l'estime de soi ;
  - c. l'autonomie ;
  - d. la construction de l'identité ;
  - e. les compétences émotionnelles et sociales.

## 5. PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME DU MFA

Les cinq (5) principes de base du programme éducatif des services de garde du Québec, *Accueillir la petite enfance* (p.63 à 94) ont contribué grandement à définir nos façons de faire auprès des enfants. Voici ces principes de base et la façon dont nous les intégrons à nos pratiques :

**Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant :**

le personnel du service de garde se considère comme un partenaire des parents, premiers éducateurs de leur enfant. L'intervention auprès des parents vise notamment le développement d'une



relation de confiance essentielle au bien-être des enfants et la création d'un lien sécurisant entre ceux-ci et le personnel éducateur.

### La communication

En se communiquant toute information pertinente sur l'enfant, les parents et l'éducatrice permettent une cohérence entre les soins reçus par l'enfant à la maison, et ceux qu'il reçoit au CPE. De plus, cela permet au personnel éducateur de mieux connaître l'enfant.

La saine collaboration entre l'éducatrice et les parents permet à l'enfant d'évoluer dans un monde cohérent. En effet, quand l'enfant perçoit que ses parents sont en confiance dans son milieu de garde, il est nécessairement plus en confiance avec lui-même.

Les occasions d'échanges sont diverses. Il peut s'agir de rencontres parents-personnel, d'appels téléphoniques, sans oublier le cahier de communication qui dénote les apprentissages et les réussites des enfants. Nous ne parlons jamais des difficultés des enfants devant l'enfant ou devant ses pairs, car il pourrait en résulter une étiquette défavorable, et une baisse de l'estime de soi de l'enfant. Des rencontres formelles sont prévues au besoin entre le personnel éducateur et les parents. L'éducatrice spécialisée, la conseillère pédagogique et la direction peuvent être présentes à ces rencontres, selon la situation.

**Chaque enfant est unique** : il a des besoins, des champs d'intérêt, des goûts, des habiletés, etc., qui le distinguent des autres enfants. Il se développe à un rythme qui lui est propre. L'intervention éducative tient compte de ses caractéristiques individuelles. Le personnel éducateur ne cherche donc pas à vouloir faire faire toujours les mêmes choses en même temps aux enfants.

Chaque enfant possède des caractéristiques personnelles qui font de lui un être unique ayant un rythme personnel de développement. Pour que l'enfant puisse apprendre activement, le personnel éducateur met à sa disposition du matériel suffisamment abondant et varié. L'enfant est invité à manipuler et à explorer ce matériel librement.

### Les choix

La possibilité de choisir occupe aussi un rôle très important étant relié à l'unicité de l'enfant puisque ses intérêts et ses expériences lui sont uniques. Chaque enfant est donc invité à choisir ce qu'il veut faire durant certaines périodes de jeux.

### L'identité

Au CPE Rayons de Soleil, le personnel éducateur appelle chaque enfant uniquement par son prénom. De cette façon, l'enfant apprend à se percevoir

comme un être unique. Au fil du temps, de cette conscience de soi contribuera à l'apparition d'une estime de soi.

C'est ainsi qu'en développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'adulte qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

Afin de respecter ce principe de base, l'éducatrice s'assure également d'offrir des soins de qualité à chacun des enfants. Dans le but de mieux connaître chaque enfant, l'éducatrice observe les enfants de façon quotidienne. Les observations servent à bien connaître les particularités de chacun, alimentent la réflexion, la planification et l'ajustement des interventions réalisées auprès de l'enfant. Celles-ci permettent également de cerner les intérêts de l'enfant.

#### L'estime de soi

Nous considérons que l'estime de soi est une prémisses à l'apprentissage car elle est à la base de la motivation. Nous prôtons des attitudes éducatives et des activités qui alimentent la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance, le sentiment de réussite et le sentiment de confiance, qui sont toutes des composantes fondamentales de l'estime de soi.

#### **L'enfant est l'acteur principal de son développement :**

il apprend dans l'action, en contact avec l'environnement physique qu'il explore et avec lequel il expérimente, et en relation avec l'environnement humain au sein duquel il vit de nombreuses interactions. L'intervention éducative laisse une grande place aux initiatives des enfants et à leurs choix. Le personnel éducateur accompagne les enfants en soutenant leurs apprentissages.



L'enfant porte déjà en lui la possibilité de se développer à son plein potentiel.

L'éducatrice a la responsabilité de l'amener à réaliser ce potentiel en lui donnant des occasions de se développer globalement et de consolider ses acquis.

Nous organisons le matériel et les jouets de sorte qu'ils soient accessibles. La disposition de ce matériel encourage l'autonomie, la prise de décisions et la participation active. On étiquette les étagères et les bacs à l'aide d'images qui indiquent où ranger le matériel. Le tout contribue grandement à ce que l'enfant se serve lui-même, et donc qu'il intègre ses apprentissages. Il apprend aussi de cette façon l'emplacement du matériel, et sera porté à le remettre en place de lui-même éventuellement.

On donne aussi l'occasion aux enfants de choisir leur jeu selon leurs intérêts et on les laisse ensuite le mener aussi loin qu'ils le désirent (toujours en veillant au bien-être et à la sécurité de tous).

**L'enfant apprend par le jeu** : c'est son moyen privilégié de faire des découvertes, d'exercer de nouvelles habiletés, de résoudre des problèmes, d'exprimer ses préoccupations, etc. Le jeu répond à un besoin fondamental chez les jeunes enfants ; c'est le moyen privilégié par lequel ils se développent et réalisent des apprentissages. L'intervention éducative privilégie le jeu plutôt que l'enseignement systématique, en fournissant un environnement stimulant et varié ainsi qu'un accompagnement qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel.

Le jeu est très important dans la vie de l'enfant. C'est grâce à lui que l'enfant recrée le monde qui l'entoure et qu'il en développe une meilleure compréhension. Nous nous assurons qu'il y ait équilibre entre le jeu intérieur et extérieur, le jeu actif et calme, le jeu individuel et collectif, les activités initiées par l'enfant et celles proposées par l'éducatrice (toujours selon le niveau de développement des enfants).

**Le développement de l'enfant est un processus global et intégré** : les dimensions de son développement (physique et moteur, socio-affectif, langagier et cognitif) forment un tout et s'influencent. L'intervention éducative permet à l'enfant de se développer sur chacun de ces plans par l'emploi d'un matériel attrayant et diversifié et par la mise en place d'un contexte dans lequel il peut se développer simultanément sur plusieurs plans. Il est important de mettre l'accent sur le processus plutôt que sur le produit, soit sur l'exploration elle-même.



Au CPE, nous pouvons affirmer que chaque moment de vie est source de stimulation pour le développement de l'enfant. Nous considérons tout ce que vit l'enfant comme faisant partie intégrale de son développement global.

#### Organisation des locaux et des aires de jeux

Tous les locaux et aires de jeux sont organisés de façon à ce que différents coins de jeux puissent stimuler toutes les dimensions du développement global.

#### La pédagogie démocratique dans l'apprentissage actif

Éducatrices et enfants partagent le pouvoir décisionnel dans une certaine mesure, puisque c'est en prenant des décisions pour lui-même que l'enfant est

amené à devenir autonome. Par cette pédagogie, nous laissons l'enfant décider de la tournure de ses activités afin que les différentes dimensions de son développement global soient sollicitées : par exemple, quand un enfant est en jeu, nous avons l'ouverture nécessaire pour le laisser aller dans son travail d'apprentissage, peu importe vers où il se dirige (pourvu que le bien-être et la sécurité de tous sont préservés).

Les services éducatifs offerts au CPE Rayons de Soleil s'articulent autour du concept de l'apprentissage actif, qui prône que pour se développer, l'enfant doit pouvoir apprendre de façon active par le jeu, au gré de ses intérêts et à partir des contacts qu'il initie lui-même avec son environnement. En agissant sur celui-ci, l'enfant acquiert des connaissances qui l'aident à se construire lui-même un portrait de la réalité. Les interventions des éducatrices visent donc d'abord et avant tout à permettre l'épanouissement de l'enfant à travers le jeu, plutôt que par le biais d'un programme académique rigide, ou de scolarisation précoce.

## **6. LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT<sup>1</sup>**

### **6.1. L'aspect global et intégré du développement des enfants**

L'expression « développement global » fait référence à la façon toute particulière dont le jeune enfant se développe et réalise des apprentissages dans tous les domaines simultanément. Elle évoque également les domaines physique et moteur, socio-affectif, cognitif et langagier dans lesquels il se développe, et leur influence mutuelle. »

Cela est vrai pour tous les enfants, qu'ils soient poupons ou âgés de 18 mois et plus.

Tous les moments de vie et toutes les expériences sont susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant. Voici tout de même les principaux moyens visant à assurer le développement global des enfants au CPE Rayons de Soleil :

---

<sup>1</sup> Informations tirées du document suivant : Ministère de la Famille (avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux), *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées*, Ministère de la Famille, 2014, 29 pages. Document que nous utilisons fréquemment comme outil de travail au CPE Rayons de Soleil pour parfaire nos pratiques.

## 6.2. Développement physique et moteur

L'être humain existe et interagit au sein de son environnement avec ses sens et tout son corps. Le développement physique et moteur fait référence aux besoins physiologiques (par exemple alimentation, sommeil), physiques (santé et sécurité), sensoriels (vue, toucher, ouïe, etc.) et moteurs (motricité globale et fine) de l'enfant. C'est à travers ce domaine de développement que l'enfant découvre la variété des actions et des possibilités de son corps. D'autres composantes orientent le développement de la motricité fine et globale, dont le schéma corporel, la latéralité, l'organisation spatiale, l'organisation temporelle et le contrôle de l'équilibre.

Le développement moteur est fondamental pour plusieurs raisons. Plus ses habiletés de locomotion (marcher, ramper, courir, etc.) et ses habiletés fondamentales du mouvement (lancer, attraper, frapper du pied, etc.) se développent, plus ses capacités d'explorer certains aspects de l'environnement dans lequel il se trouve évoluent. L'enfant affine peu à peu le contrôle qu'il exerce sur son corps (son tonus musculaire, sa posture, sa coordination, etc.), devient plus confiant en ses capacités physiques, ce qui peut l'encourager à adopter un mode de vie physiquement actif qui perdurera jusqu'à l'adolescence et à l'âge adulte.

Les moyens :

Pour soutenir le développement physique et moteur de l'enfant, il est essentiel de lui fournir, tous les jours, à l'intérieur comme à l'extérieur, plusieurs occasions de faire des jeux actifs. Le jeu actif correspond à « toute activité ludique qui entraîne un mouvement, en sollicitant différentes parties du corps de l'enfant et selon des intensités variées<sup>2</sup>». L'intervention sur le plan physique et moteur amène l'éducatrice à soutenir l'enfant pour l'aider à relaxer avant la sieste, à développer son goût et ses préférences alimentaires, à mettre ses souliers ou à utiliser seul sa cuillère et sa fourchette, etc. L'intervention vise aussi à le sensibiliser à l'importance de prendre soin de son corps, de bouger fréquemment et d'agir en toute sécurité. Enfin, l'intervention l'incite à prendre confiance en ses moyens, soutient son autonomie et contribue à développer son estime de soi.

---

<sup>2</sup> MINISTÈRE DE LA FAMILLE. Gazelle et Potiron, Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en service de garde éducatif à l'enfance, Québec, Gouvernement du Québec, 2014.

### 6.3. Développement social et affectif

Dans son développement social, l'enfant apprend notamment à construire des relations harmonieuses avec les autres, à communiquer ses émotions de façon acceptable, à tenir compte de la perspective des autres avant d'agir, à résoudre des conflits, à coopérer et à participer activement à la vie de groupe. L'enfant, au contact de ses pairs, apprend à diversifier son répertoire comportemental. Le développement social permet à l'enfant de se familiariser avec les règles de vie, à en comprendre l'utilité et à les appliquer. Le développement social soutient ainsi l'intégration du jeune enfant à la vie en collectivité.

Les moyens :

Les jeux et les activités de la vie quotidienne offrent toutes les occasions nécessaires pour soutenir les enfants dans le domaine social.

L'intervention conduit à leur offrir des modèles de comportements prosociaux et à développer avec eux diverses stratégies pour gérer leur collaboration et leurs conflits. Les jeux de groupe font en sorte que les enfants collaborent entre eux et leur permettent de se familiariser avec la coopération. L'intervention conduit par ailleurs à partager avec eux, selon leurs capacités, la définition des règles de vie dans le groupe et la prise de décision.

Le développement affectif prend appui sur l'attachement, qui s'enracine dans les relations chaleureuses, stables et sécurisantes tissées d'abord avec ses parents, puis avec des adultes signifiants. Cet attachement favorise la confiance en soi de l'enfant, son autonomie et sa motivation à explorer son environnement. Il apprend, petit à petit, par les réponses qu'il reçoit, qu'il peut compter sur la disponibilité des adultes qui prennent soin de lui pour obtenir de l'aide en cas de besoin ou de soutien dans la gestion de ses émotions. L'attachement permet donc à l'enfant d'explorer son environnement avec confiance et de renforcer ses capacités dans tous les domaines.

Les moyens :

L'intervention touchant le domaine affectif suppose d'abord d'offrir un contexte de développement et d'apprentissage chaleureux, accueillant et sécuritaire au sein duquel chacun peut faire sa place.

« L'enfant doit vivre de nombreuses expériences de réussite pour prévenir les problèmes de motivation et d'apprentissage. Pour que cela se réalise, les parents et les enseignants doivent intervenir directement sur les divers

éléments qui composent un apprentissage et, en premier lieu, ils doivent favoriser l'estime de soi<sup>3</sup>. » L'enfant a aussi besoin d'occasions de faire des choix pour explorer ses propres champs d'intérêt, ses goûts et définir peu à peu son identité. Le personnel éducateur soutient par ailleurs l'enfant dans la gestion de ses émotions, en l'aidant à les nommer et à trouver des stratégies pour se calmer au besoin. Notons que le jeu symbolique est particulièrement propice au soutien du développement affectif parce qu'il permet à l'enfant d'intégrer la gestion de ses émotions dans un contexte sécurisant et ludique (le faire semblant). Le dialogue avec les parents et l'observation attentive de l'enfant orientent, au jour le jour, les interventions planifiées pour soutenir son développement affectif.

#### 6.4. Développement cognitif

Le développement cognitif (ou intellectuel) désigne l'acquisition de connaissances, la capacité à penser, à être attentif, à comprendre et résoudre des problèmes, à mémoriser des informations, ainsi qu'à exercer son jugement.

Les moyens :

Les jeux et les activités quotidiennes offrent de multiples occasions et contextes pour se développer sur le plan cognitif. Par le jeu, l'enfant construit les concepts mathématiques de base en classifiant ou en sériant le matériel avec lequel il joue. Lorsque l'éducatrice lit une histoire, l'enfant peut développer sa mémorisation, faire l'acquisition de connaissances générales et prendre conscience du plaisir éprouvé à l'écoute d'une histoire. En somme, toutes les activités qui soutiennent sa capacité de réflexion et de raisonnement sont fondamentales. C'est le cas des casse-têtes, des jeux de mémoire, des jeux de société, des jeux d'emboîtement, etc.

#### 6.5. Développement langagier

Chez les jeunes enfants, la communication est d'abord non verbale. Le langage verbal se développe progressivement, la capacité de comprendre progressant plus rapidement que la capacité de parler<sup>4</sup>. Le langage verbal permet à l'enfant d'entrer en relation avec les autres. Les différents langages artistiques (arts plastiques, musique, danse et théâtre) peuvent aussi être inclus dans ce domaine. L'éveil à la lecture et à l'écriture, que l'on associe parfois au domaine cognitif, est étroitement lié

---

<sup>3</sup> DUCLOS, Germain. La motivation à l'école, un passeport pour la vie, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2010.

<sup>4</sup> DAVIAULT, Diane. L'émergence et le développement du langage chez l'enfant, Montréal, Chenelière Éducation, 2011.

au développement langagier et le favorise. Cet éveil se veut une sensibilisation à l'utilité et à l'intérêt de la communication écrite et constitue une porte ouverte sur l'imaginaire, en plus de favoriser l'enrichissement du vocabulaire de l'enfant.

Le développement langagier est essentiel à la compréhension dans tous les domaines d'apprentissage. Un enfant dont le vocabulaire est varié et précis aura plus de facilité à faire des liens entre des éléments divers, ce qui contribue à son développement cognitif. Le développement du langage est renforcé par la vie en groupe et stimulé par les nombreuses interactions vécues par l'enfant.

Les moyens :

L'adulte soutient le développement du langage d'abord en parlant, l'enfant ayant besoin d'entendre parler pour apprendre à parler à son tour. L'intervention consiste ainsi à converser avec l'enfant, à répéter ses paroles, à les reformuler au besoin avec un vocabulaire plus approprié, à expliquer le sens d'un mot nouveau et à jouer avec le langage à l'aide de chansons et de comptines. Elle conduit à offrir plusieurs moments d'expression sous toutes ses formes – par la parole, l'expression plastique, l'expression corporelle, la musique, etc. – et à donner des occasions significantes et variées de dialoguer avec ses pairs. Chaque moment de la journée peut être utilisé pour soutenir le développement du langage de l'enfant. Il importe de leur donner souvent l'occasion de s'exprimer dans un climat accueillant et chaleureux. De plus, c'est dans le jeu que l'enfant s'approprie le langage entendu.

Le personnel éducateur fait vivre aux enfants des expériences variées d'interaction avec les livres, comme par exemple, la lecture d'histoire au quotidien, la proposition de livres à manipuler, ou encore des visites à la bibliothèque pour les plus grands.

## 6.6. Reflet de ces moyens dans nos orientations générales

Nous visons le développement global de l'enfant. Nous accordons donc une égale importance à chacune des dimensions du développement, et reconnaissons qu'elles sont étroitement interreliées. Si de nombreux chercheurs ont démontré que ce développement suit un ordre ou une séquence relativement prévisible, il est aussi prouvé qu'il n'est pas linéaire, régulier ou rigide. Nous respectons donc chaque enfant dans son rythme de développement. Intervenir adéquatement auprès d'un enfant, c'est avoir à cœur le développement de son plein potentiel, sans chercher à l'accélérer outre mesure. Le respect des besoins et du rythme propre à chacun est essentiel.

## 7. L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

L'orientation des interventions éducatives prioritées au CPE découlent des quatre étapes de l'intervention éducative privilégiées dans le programme éducatif des services de garde du Québec *Accueillir la petite enfance*, dont voici les bases :

- **L'observation** des enfants permet à l'éducatrice de bien connaître chaque enfant de son groupe : leur tempérament, leurs préférences et champs d'intérêt, leurs besoins et leurs habiletés, leur état de santé et leur état émotif, leur degré de confiance et d'autonomie, leur niveau de compétence dans l'interaction avec les autres et avec leur environnement, etc.
- Cette observation est ensuite utilisée pour la **planification et l'organisation** des interventions et des activités appropriées. Par exemple : la réorganisation des moments de transition ou la proposition de nouvelles activités selon le niveau de développement des enfants, le réaménagement des lieux ou de l'horaire, l'ajout ou le retrait de matériel, etc. Cette planification permet de répondre aux besoins et aux intérêts ponctuels des enfants.
- Vient ensuite **l'action éducative**. Le personnel éducateur demeure alors disponible et attentif. Il accompagne les enfants dans leurs découvertes et apprentissages. Le plus souvent, les enfants sont en activité autonome, car c'est par l'apprentissage actif qu'ils intègrent le mieux leurs apprentissages. Si les activités dirigées sont absentes de notre milieu, c'est par choix. Nous parlons plutôt d'activités proposées, où l'enfant peut choisir de participer ou pas, et où sa créativité sera exploitée.
- Au cours de l'étape de la **réflexion-rétroaction**, le personnel éducateur pose un jugement critique sur son intervention dans le but d'ajuster et d'améliorer, si tel est le cas, sa pratique. Cette évaluation l'amène à recueillir de nouvelles observations et à planifier ses prochaines interventions.

Si un enfant ne participe que très rarement aux propositions d'activités reliées à une ou plusieurs dimensions de son développement, c'est à l'éducatrice de trouver une façon de l'intéresser pour qu'il y participe dans un autre contexte afin de se développer de façon optimale. L'éducatrice se servira alors de sa connaissance de l'enfant afin de l'intéresser à participer en mettant à profit les goûts et intérêts de l'enfant. La motivation de l'enfant à jouer à tel ou tel jeu sera un tremplin à des apprentissages vraiment intégrés. Voilà pourquoi nous ne forçons aucun enfant à participer

à une activité s'il n'en a pas envie : l'enfant (et l'adulte !) apprend mieux quand il est motivé par son propre désir. La détermination et ensuite la réussite la plus gratifiante sont les fruits de la motivation intrinsèque (celle qui permet de s'engager car elle provient de l'intérieur de l'individu et qui est contraire à la motivation extrinsèque, qui consiste à se livrer à un comportement afin de gagner des récompenses externes ou d'éviter les punitions).

## 8. MOYENS VISANT À ASSURER LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Voici une liste non exhaustive des moyens visant à assurer le développement global des enfants au CPE. Rappelons-nous que tous les moments de vie et que toutes les expériences sont susceptibles de favoriser l'ensemble des dimensions de l'enfant (physique et motrice, intellectuelle, langagière, socio-affective et morale) car ces dimensions sont interreliées.

En prônant **l'apprentissage actif**, le développement global est inévitablement favorisé car l'enfant est libre d'explorer toutes les facettes de sa personne en jouant.

Aussi, **le type d'accompagnement des périodes de jeux** permet à l'enfant de se développer de façon globale. Effectivement, durant les périodes de jeu l'éducatrice assure toujours sa présence rassurante et elle accompagne discrètement le jeu de l'enfant en l'enrichissant au besoin, elle va se prêter au jeu de l'enfant sur invitation sans prendre le contrôle de celui-ci. L'éducatrice peut aussi proposer certaines activités selon ce qu'elle observe chez les enfants, donc à partir de leurs intérêts. Par exemple : disponibilité de livres d'histoire, chansons, visite de l'environnement extérieur plus élargi (bibliothèque, caserne de pompier, etc.). L'éducatrice peut proposer une activité-projet en lien avec les intérêts des enfants dans les groupes où le niveau de développement le permet (habituellement à partir de 4 ans).

Aussi, tel qu'expliqué plus haut, **l'organisation des locaux et des aires de jeux, le jeu lui-même** ainsi que **la pédagogie démocratique dans l'apprentissage actif** favorisent le développement global des enfants.

**L'aménagement des locaux en coins d'activités** favorise lui aussi le développement global. Tel que décrit plus haut, « *Cela invite l'enfant à entreprendre des activités qui peuvent stimuler toutes les dimensions de sa personne. Un coin d'activité sollicite au même moment plusieurs des habiletés de l'enfant* ».

Finalement, **les activités de routines et de transitions** sont également autant d'occasions propices pour favoriser divers apprentissages contribuant au

développement global des enfants.

## 9. L'APPRENTISSAGE ACTIF ET ACCOMPAGNÉ

Notre travail s'articule autour de la conviction que l'enfant se développe en apprenant activement par le jeu et dans le plaisir.

L'apprentissage actif est supporté par trois composantes essentielles :

- Un environnement physique organisé (organisation de l'espace)
- Un horaire quotidien spécifique (organisation du temps)
- Un style d'intervention démocratique chez l'éducatrice



### Organisation de l'espace

Un environnement physique organisé est essentiel pour supporter l'apprentissage actif. Un milieu riche en matériel stimulant favorise l'émergence de nouvelles capacités chez les enfants. Pour que les enfants puissent manipuler et explorer le matériel à leur guise, nous disposons ce matériel dans des coins d'intérêts aménagés de façon à ce que l'enfant se sente en sécurité et en terrain connu (les jouets sont classés par coins d'intérêt, et ce classement ressemble à ce qu'il peut retrouver à la maison). Voici des exemples de coins qui sont aménagés dans nos locaux : blocs, cuisine, lecture, calme, arts plastiques, moteur, etc.

Certains autres coins sont mobiles, c'est-à-dire qu'ils peuvent être ajoutés selon les besoins et intérêts des enfants en cours d'année : coin musique, construction, maquillage et coiffure, etc.



Voici quelques grandes lignes que nous suivons pour la structuration des différents locaux. Ces principes sont tirés des principes du programme éducatif du ministère :

**Nous prévoyons des espaces qui tiennent compte des besoins et intérêts des enfants**, c'est-à-dire qui leur permettent de bouger, créer, manipuler, explorer, s'isoler et jouer avec leurs semblables. Il peut s'agir d'espaces ouverts ou fermés, selon la grandeur de la pièce disponible.

**Nous aménageons les locaux de manière à favoriser le développement global.** Nous divisons l'espace en coins d'activités. Cela invite l'enfant à entreprendre des activités qui peuvent stimuler toutes les dimensions de sa

personne. Un coin d'activité sollicite au même moment plusieurs des habiletés de l'enfant. Il peut modifier le matériel, parfois même le mobilier, dans le but de se créer une activité différente de celle qui était à prime abord prévue.

**L'aménagement permet à l'enfant d'avoir un contact direct** (visuel et physique) avec le matériel de jeu, qui est disposé de façon à offrir à l'enfant de multiples possibilités d'utilisation (exploration, manipulation) et certains défis. L'enfant est donc libre de choisir, d'agir, de relever des défis et de vivre son apprentissage. Il s'organise alors de manière autonome.



### **L'environnement physique**

L'aménagement des lieux doit être sécuritaire et favoriser la santé (conditions sanitaires, aération, éclairage, température et niveau de bruit contrôlé). Par exemple, des tapis peuvent être disposés au sol pour diminuer le bruit.

Afin de favoriser le développement de l'identité de l'enfant, des endroits de rangement personnels (panier, casier et pochette) sont mis à sa disposition. Chacun de ces endroits sont identifiés par la photo de l'enfant, afin que ce dernier puisse s'y repérer.

L'enfant a un libre accès à du matériel de jeu varié et attrayant adapté à sa taille et à ses capacités. L'éducatrice encourage l'enfant à participer à la décoration des lieux. Cette façon de faire amène l'enfant à exercer un contrôle sur son univers et favorise le développement de son autonomie et de sa confiance en lui.

### **L'organisation du temps**

Un horaire régulier développe chez l'enfant un sentiment de sécurité et lui permet d'acquérir des repères dans le temps. L'horaire quotidien spécifique est essentiel à l'apprentissage actif lorsqu'il :

- Permet à l'enfant de faire des choix.
- Privilégie le jeu pour stimuler les enfants.

- Tient compte des besoins et intérêts des enfants.
- Favorise le développement global : favorise la dimension physique et motrice, intellectuelle, langagière, socio-affective et morale.
- Respecte le rythme de l'enfant : le rythme biologique (soins de base) et le stade de développement de l'enfant.
- Tient compte des réalités familiales et culturelles.
- Prévoit des périodes de jeux à l'extérieur.

L'enfant a besoin de points de repères pour anticiper les événements de la journée. Il développe alors un sentiment de sécurité, ce qui le rend plus autonome car il est capable d'annoncer les événements qui suivront, par exemple, le début puis la fin d'une activité ou tout simplement qu'après le dîner vient le repos. En tout temps, il est également souhaitable de tenir compte des rythmes biologiques de chacun des enfants. Tous n'ont pas les mêmes besoins au même moment (repos, alimentation, élimination, détente, jeu, etc.). Plus les enfants sont jeunes, plus leurs besoins individuels diffèrent les uns des autres.

### **L'intervention de style démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et à son apprentissage actif :**

Le mode d'intervention **démocratique** (ou du juste milieu) repose sur le **partage du pouvoir décisionnel entre les enfants et l'adulte en charge**. Il permet à l'enfant d'avoir sa place dans la prise de décisions qui le concerne. Chacun a alors la possibilité de participer à la définition des règles et aux éléments de fonctionnement du milieu en exprimant ses besoins, ses limites et en négociant des solutions acceptables. Le personnel se doit de faire preuve de constance, de flexibilité, d'ouverture à la critique et de remise en question.

La **pédagogie ouverte** en est une qui est centrée sur **l'interaction entre l'enfant, l'éducatrice et l'environnement**. Il s'agit d'une pédagogie qui est en parfait accord avec le **style d'intervention démocratique** que nous adoptons au CPE.

En lien avec cette pédagogie, nous organisons des **activités ouvertes** qui permettent à l'enfant de se sentir écouté, respecté et d'être actif dans ses apprentissages.

## 10. ADAPTATION ET INTÉGRATION DE L'ENFANT À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Comme nous l'avons vu, le travail des éducatrices auprès des enfants a pour but de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne. Il s'agit également d'**amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement.**

### 10.1. Les moyens

Nous tentons le plus possible de faciliter l'adaptation et l'intégration des enfants au milieu en leur offrant une **stabilité** qui passe entre autres par l'organisation de l'espace et du temps (des repères temporels et spatiaux jalonnent la journée). Aussi, la qualité de la relation du personnel éducateur avec les enfants ainsi qu'avec les parents participe à ce que l'enfant se sente en **confiance** au CPE (rappelons-nous de l'approche écologique citée plus haut, et de ses bienfaits).

Les moyens utilisés pour favoriser l'accueil des parents et leur collaboration au service de garde sont nombreux et s'apparentent à notre façon d'accueillir les enfants : le respect étant à la base de ces relations. Nous assurons un service personnalisé à chaque famille, et nous adaptons autant que possible aux particularités de chacune. Diverses façons s'offrent aux éducatrices et aux parents afin d'établir une saine collaboration qui est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. En voici quelques exemples :

- Les courtes conversations informelles en début et en fin de journée ;
- L'agenda contenant les observations quotidiennes faites par l'éducatrice ;
- Les rencontres formelles, permettant à l'éducatrice et aux parents d'échanger sur l'enfant ;
- L'implication des parents dans les activités du milieu de garde (siéger au conseil d'administration, accompagner les enfants pendant les sorties, assister aux rencontres d'information telle l'assemblée générale);
- La participation, lorsque nécessaire, à l'élaboration d'un plan d'intervention avec l'éducatrice et l'éducatrice spécialisée ;
- Le soutien de la part de l'éducatrice dans l'exercice des habiletés parentales, lors d'une demande ou lors de confidences d'un parent.

En regard de la collectivité, nous faisons rayonner le CPE de différentes façons au sein de la communauté, afin de favoriser le développement des enfants accueillis :

- Participation à la Table de Concertation Petite Enfance de la Haute-Yamaska ;
- Participation aux différentes activités réflexives offertes par le Regroupement des Centre de la Petite Enfance de la Montérégie ;
- Participation à une communauté de pratique avec différents CPE de la Montérégie avec lesquels nous partageons les valeurs éducatives ;
- Collaboration avec les écoles primaires des municipalités où sont situées les installations, afin de faciliter la transition scolaire ;
- Collaboration avec la bibliothèque municipale de Roxton Pond ;
- Collaboration avec le département d'éducation à l'enfance du Cégep de Granby et du Cégep de St-Hyacinthe (accueil de stagiaires, échanges de pratiques éducatives, etc.) ;
- Membre du comité « Attachez-le à la vie » de la Haute-Yamaska ;
- Etc.

## 10.2. Types d'activités

De façon concrète voici comment nous facilitons l'adaptation et l'intégration des enfants dans leur groupe d'accueil et au CPE par nos activités :

### **Types d'activités dans les activités de base**

Selon le programme éducatif du ministère, « Les activités qui se déroulent au CPE se classent en deux catégories : les activités de routine et de transition et les périodes de jeu. Elles se déroulent dans un environnement physique et dans un climat qui peuvent favoriser ou compromettre leur bon déroulement. Une organisation de ces activités qui respecte les principes de base du programme éducatif va favoriser le développement global et harmonieux des enfants. »<sup>5</sup>

### **Les activités de routine et de transition :**

Les activités de routine et de transition occupent une place considérable dans la vie en CPE. L'hygiène, les collations et les repas, le repos (la sieste ou la relaxation) le rangement et le nettoyage, l'habillage, les déplacements, les rassemblements et les attentes sont autant d'occasions propices pour favoriser divers apprentissages contribuant au développement global des enfants.

---

<sup>5</sup>Accueillir la petite enfance, Programme éducatif des services de garde du Québec, Mise à jour 2007

Au CPE, nous considérons les activités de routine et de transition comme des activités à part entière. Ce sont des activités qui reviennent jour après jour et qui servent à organiser le déroulement de la journée. Quoique répétitives, ces activités n'ont rien d'anodin, car il y a beaucoup à faire et à apprendre dans ces moments. Elles offrent aux enfants des occasions privilégiées de développer des habiletés de toutes sortes nécessaires à leur épanouissement : autonomie, expression, connaissance de soi, valorisation personnelle, apprentissage de la vie de groupe, etc. On peut donc dire sans hésiter que les activités de routine et de transition comportent une partie éducative incontournable.

### **Définition de l'activité de routine<sup>6</sup>**

« On peut la définir comme une activité de base prévisible qui revient quotidiennement de façon obligatoire. Elle a lieu généralement à une heure fixe et constitue la pierre angulaire de la journée. Une bonne partie des activités de routine sert à satisfaire l'ensemble des besoins de base comme manger, boire, éliminer, se reposer, avoir une bonne hygiène, etc.

En plus de répondre aux besoins fondamentaux, les activités de routine sont nécessaires pour le bien-être affectif des enfants; elles les aident à se situer dans le temps en les amenant à anticiper ce qui s'en vient; elles développent ainsi un sentiment de sécurité indispensable à la construction de la confiance. »

**Les soins d'hygiène** sont une occasion d'acquérir de bonnes habitudes de vie. Qui sont également un moment privilégié d'intimité avec l'éducatrice ;

**Les repas et les collations** sont propices à l'exploration sensorielle. Ils permettent également de développer l'autonomie et le sentiment de compétence ;

**Le repos** assure notamment la maturation du cerveau de l'enfant et permet de sécréter certaines hormones nécessaires à la croissance ; permet à l'enfant de se reposer ;

**Le rangement** permet de développer l'autonomie ;

---

<sup>6</sup>Tiré directement de : Routines et transitions en services éducatifs, Nicole Malenfant. Les presses de l'Université Laval

**L'accueil et le départ.** Un accueil chaleureux et personnalisé facilite le processus de séparation et l'intégration de l'enfant aux activités du CPE. Le départ se doit également d'être fait de façon chaleureuse.

### **Définition de l'activité de transition<sup>7</sup>**

« Les activités de transition sont habituellement des activités simples et courtes qui servent de lien et de tampon entre deux activités plus longues. Il s'agit d'intermèdes régulateurs qui ponctuent la journée. On y retrouve, entre autres : les rangements, les nettoyages, les rassemblements, les déplacements, l'accueil, les départs et les attentes inévitables.

Une bonne transition doit servir de lien entre les activités ; elle respecte le plus possible le rythme des enfants en plus d'être facile à mettre en place. Elle requiert peu ou pas de matériel tout en encourageant la participation de l'autonomie des enfants en fonction de leur stade de développement.

La transition sert à maintenir l'harmonie dans l'enchaînement des moments de vie.»

L'attitude de l'éducatrice permet aux transitions de se dérouler adéquatement. Par son langage, son calme, son savoir-être, elle permet aux enfants de se sentir en sécurité affective. Les transitions reviennent au quotidien, et sont préférablement abordées de la même façon. Leur caractère prévisible amène une constance nécessaire au bien-être de l'enfant.

### **10.3. Activités amenant l'enfant à vivre des expériences significatives et enrichissantes dans le quartier**

Voici des exemples d'activités amenant l'enfant à vivre des expériences significatives et enrichissantes dans le quartier (selon l'installation, car tous les services ne sont pas disponibles dans les trois municipalités). Ces activités sont proposées aux enfants de 4-5 ans seulement :

- Visites à la bibliothèque
- Visite au verger
- Aller à la crèmerie
- Prendre des marches
- Aller au parc

---

<sup>7</sup>Routines et transitions en services éducatifs, Nicole Malenfant. Les presses de l'Université Laval

- Visite du bureau de postes
- Visite de la caserne de pompier

Nous recevons aussi des invités spéciaux à l'occasion, qui viennent parler de leur travail aux enfants (toujours nos plus vieux) :

- La dentiste
- Des policiers
- Des ambulanciers

## 11. LES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

L'**alimentation** occupe une place importante au CPE. Les enfants y prennent deux collations et un repas à chaque jour, soit 50% de leurs besoins quotidiens.

### 11.1. Assurer la qualité et la variété des aliments offerts

Nous nous procurons toujours des aliments de qualité afin de confectionner les repas aux enfants. La qualité et la variété des aliments offerts ont été validées par une nutritionniste, qui a parcouru tous nos menus. Le *Guide alimentaire canadien* est respecté, ainsi que la *Politique Alimentaire à l'intention des centres de la petite enfance et autres services de garde éducatifs*. Aussi, plusieurs membres de l'équipe du CPE ont reçu les formations de *Croqu'Plaisir*, projet national sur les saines habitudes alimentaires en milieux de garde. Nous appliquons également *Gazelle et Potiron*, ouvrage qui provient du ministère de la Famille et qui constitue un cadre de référence pour la création d'environnements favorables à la saine alimentation notamment. Nous recevons des enfants aux prises avec des intolérances ou des allergies alimentaires. Nos responsables de l'alimentation portent une attention toute particulière à ces défis, parfois de taille, et l'équipe éducative participe à la bonne marche du protocole associé à chacun des cas. Lorsque des petits déjeuners sont servis aux enfants dont les parents en font la demande (moyennant un faible coût, et respectant une heure d'arrivée précise), la qualité des aliments offerts est aussi primordiale. Nous servons des aliments avec le moins de sucres raffinés possible, par exemple. Nous avons une politique qui exclut les friandises de notre service de garde. Nous n'en servons jamais, car nous considérons que ces aliments d'exception doivent plutôt être servis à la maison, selon les choix des familles.



## 11.2. Repas et collations : moments agréables et éducatifs

Nous servons les enfants en plusieurs tablées, ce qui rend le repas plus intime car chaque table est constituée d'un nombre restreint d'enfants. L'adulte est ainsi plus apte à observer et à décoder les signes de faim et de satiété de chaque enfant. Aux pouponnières, l'enfant mange sur l'adulte afin de faciliter la création d'un lien significatif entre chaque enfant et l'adulte qui en prend soin. L'éducatrice est plus à même d'observer les réactions de l'enfant face aux aliments proposés : elle a accès plus facilement au ressenti des gestes de communication non verbale des enfants en les asseyant directement sur elle. Graduellement, lorsque l'éducatrice observe que le poupon est prêt, tant au niveau affectif que physique, l'enfant utilisera la table Pikler pour manger.

L'éducatrice fera de l'expérience du repas une expérience éducative, en nommant les réactions de l'enfant, la texture de la nourriture, sa couleur, sa forme, sa chaleur, et autres caractéristiques intéressantes à communiquer aux enfants pour leurs apprentissages. Selon leur niveau de développement, l'éducatrice amorcera des conversations autour du repas en cours. De plus, elle privilégiera de couper les aliments devant les enfants afin qu'ils en voient la transformation : exemple, couper une mangue devant les enfants afin qu'ils puissent la voir entière et avec sa pelure avant d'en voir la chair.

## 11.3. Rôle du personnel éducateur pendant les repas

Il est indéniable que le rôle de l'éducatrice lors des repas s'inscrit dans sa disponibilité, son écoute, son observation, et sa capacité à accompagner les enfants dans ce moment riche en opportunités d'apprentissages. Elle éduque également les enfants en ce qui a trait aux conventions sociales à table : rester assis, bien utiliser les ustensiles, attendre d'avoir vidé sa bouche pour parler, etc. Au niveau du langage, l'éducatrice utilise les bons mots pour ainsi varier le vocabulaire des enfants : par exemple, si elle sert du poisson elle spécifiera qu'il s'agit, par exemple, de saumon.

## 11.4. Les moyens (organisation de l'espace et du matériel)

Lors des repas, l'espace environnant se doit d'être dégagé le plus possible pour éviter les dégâts. L'éducatrice s'assure aussi d'avoir une vue d'ensemble de son groupe (lors d'une table, d'autres enfants sont en jeux autonomes dans le local). Selon le niveau de développement des enfants du groupe, les repas se donnent dans une aire que l'on appelle aire de soins. Une barrière sépare cette aire de l'aire de jeux,

tant pour apporter une sécurité affective à tous les enfants, que pour faciliter la gestion des repas.

#### 11.5. Amener l'enfant à être sensible à l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires

Selon le niveau de développement des enfants dont elle a la charge, l'éducatrice sert les repas soit en individuel (sur les genoux ou à la table Pikler), soit en dyade, par 3, par 4 ou par 5 enfants. De cette façon, chaque enfant apprend à reconnaître et à écouter ses signes de faim et de satiété.

Le CPE se veut être un bon modèle pour l'enfant, qui y apprend et y pratique les conventions sociales, les portions qu'il est préférable de manger en tant qu'enfant, et où il se fait offrir des aliments de qualité. De plus, l'éducatrice prend part au repas et ainsi, mange avec eux, le même repas qui est servi aux enfants.

#### 11.6. Sensibiliser les parents à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter de saines habitudes alimentaires

Afin de sensibiliser les parents aux pratiques qualitatives que nous privilégions au niveau de la nutrition, nous utilisons des interventions indirectes où le parent a soit le loisir, ou l'obligation de s'impliquer :

- Nous affichons le menu dans l'entrée du CPE.
- Nous demandons aux parents de s'impliquer dans la mise à jour d'une fiche d'intégration des aliments pour son enfant afin que nous sachions ce qui est intégré ou pas, ce qui est allergène, ou ce qui constitue une intolérance alimentaire pour l'enfant.
- Nous impliquons également le parent en ce qui a trait à l'intégration au domicile des aliments nouveaux dans l'alimentation de son enfant.
- L'éducatrice, ou la directrice adjointe à la pédagogie conseille ou accompagne le parent au niveau de l'alimentation, au besoin.
- La responsable de l'alimentation est disponible pour les parents qui ont des questions au niveau des repas qu'elle prépare.
- Nous référons fréquemment les parents de jeunes enfants à la section alimentation du Mieux vivre avec son enfant de la grossesse à deux ans.

## 12. LES SAINES HABITUDES DE VIE



Tel que spécifié dans la section précédente, nous appliquons Gazelle et Potiron, ouvrage qui provient du ministère de la Famille et qui constitue un cadre de référence pour la création d'environnements favorables non seulement à la saine alimentation, mais aussi au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance.

Le personnel éducateur a également reçu la formation Plaisir de bouger, qui cible le développement moteur des 0-5 ans. Aussi, le personnel cadre a reçu la formation Bouger, c'est naturel (RCPEM), dont les principes ont été repris en réunions pédagogique auprès des éducatrices par la suite.

### 12.1. Place accordée aux activités de motricité globale et au jeu actif, à l'intérieur et à l'extérieur

Nous organisons l'espace et le temps de façon à ce que les enfants aient plusieurs occasions de bouger au quotidien.

Dans nos installations, nous disposons d'une salle de motricité qui contient du matériel favorisant le mouvement et permettant aux enfants de pouvoir bouger lorsque la température ne permet pas une sortie à l'extérieur. De plus, nous permettons aux enfants de jouer activement dans nos corridors, lorsque cela est possible, afin de leur permettre de s'adonner à des joutes de hockey, des balades en trotteur, etc.

Nos cours extérieures sont adaptées aux poupons et aux 18 mois et plus, puis chacun des locaux contient une aire de jeux moteurs afin que les enfants puissent s'adonner à des jeux de motricité globale durant les périodes qui y sont vécues.

De plus, des imperméables ont été achetés afin de permettre aux enfants de pouvoir sortir jouer à l'extérieur, malgré la pluie.

## 12.2. Aménagement de l'aire de jeu extérieure

Le jeu à l'extérieur a une influence positive sur la santé. Il est l'activité idéale pour développer les habiletés motrices et relever de nombreux défis.

Dans nos trois installations, l'aire de jeu extérieure est séparée en deux. Un espace pour les moins de 18 mois et un espace pour les enfants de 18 mois et plus.

L'aire de jeu extérieure se doit de respecter les règles de sécurité en tout temps. Il est muni d'une clôture sécuritaire et de zones d'ombre. Les modules de jeux sont solides, durables et sécuritaires. En saison froide, ces modules de jeux sont inaccessibles car le matériau amortisseur ne peut remplir sa fonction.

L'aire de jeu extérieure est inspectée à tous les matins par un membre du personnel. La structure de jeux est inspectée aux trois (3) ans par une firme externe.

Aucun équipement et aucune mesure de sécurité ne peuvent remplacer la surveillance adéquate de l'éducatrice.

À l'installation de Ste-Cécile-de-Milton, des cours sont accessibles de chacun des locaux par une porte-patio.

Les enfants des installations de Roxton Pond et de Sainte-Cécile-de-Milton ont accès à un terrain boisé, où ils peuvent relever différents défis moteurs dans la nature.

Les enfants de l'installation de Saint-Joachim-de-Shefford ont accès au parc municipal où ils peuvent profiter des jeux d'eau.

## 12.3. Les moyens et les types d'activités permettant aux enfants de se détendre (autre que les siestes)

Pour que les enfants se détendent, nous offrons un aménagement adapté : chaise berçante dans certains locaux, coin doux, cachettes (armoires sans porte, cubes de bois géants, cabanes, etc.).

Chaque enfant possède un doudou et un toutou, ainsi que des photos de sa famille. Ce matériel permet à l'enfant de trouver une certaine sécurité affective dans les moments où il en a besoin. Chez les plus petits, les enfants qui possèdent une suce l'utilisent aux moments

opportuns, toujours dans un but de sécurité affective facilitant la détente.

Malgré tout, rien ne remplace le lien qui unit l'enfant, ses parents, et l'éducatrice. Effectivement, l'enfant peut plus facilement se détendre au CPE, peu importe le moment, s'il est témoin de la saine collaboration entre ses parents et son éducatrice (encore une fois : se sentant en sécurité affective, il peut se détendre). Il en va de même de sa relation avec son éducatrice.

Dans certains groupes, des exercices de relaxation guidée ou de yoga peuvent être mis en place, pour répondre à des besoins spécifiques, et toujours selon le niveau de compréhension (et donc de développement) des enfants.

Le moment de l'histoire en est un qui se veut calme et qui permet à la plupart des enfants de se détendre.

Les périodes de jeux calmes, qui précèdent et qui suivent habituellement la période de la sieste, sont tout aussi utiles pour permettre aux enfants de se calmer (ces jeux sont constitués de matériel ciblé, tel que livres, pâte à modeler, jeux de table individuels, etc.)

Au CPE, nous avons une télévision dans l'entrée de chaque installation, sur laquelle défilent des photos des enfants que nous accueillons. Certaines éducatrices prennent un moment au quotidien pour visionner ces photos avec leur groupe, ce qui permet à l'énergie de redescendre après un moment plus actif (après une sortie à l'extérieur, par exemple).

#### 12.4. L'équilibre entre les types de jeux

Nous nous assurons qu'il y ait équilibre entre le jeu intérieur et extérieur, ainsi que le jeu actif et calme. La planification de l'horaire type pour chacun des groupes, mis en place par l'éducatrice référente, permet un juste équilibre entre ces types de jeux. Chaque éducatrice connaît l'importance de varier les moments d'activités physiquement actives et les activités où l'enfant a l'opportunité de se détendre.

#### 12.5. Amener l'enfant à être sensible à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif

Selon le niveau de développement des enfants dont elle a la charge, l'éducatrice propose des sorties dans le boisé, ou des marches dans le quartier à son groupe d'enfants. Qu'elle permette aux enfants de glisser

sur une grosse butte en hiver, de se poursuivre en s'arrosant l'été avec des bouteilles de type vaporisateur, ou encore de s'adonner à une journée spéciale « vélo » ou « au parc », de ratisser des gros tas de feuilles et de sauter dedans en automne, ou de sortir sauter dans des flaques d'eau au printemps, l'éducatrice permet à chaque enfant d'apprendre à connaître ses forces et ses défis, dans chacun des contextes proposés.

L'éducatrice parle de l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif, et explique aux enfants les bases de la bonne santé (dont bouger fait partie).

Le CPE se veut être un bon modèle pour l'enfant, qui y apprend ou y pratique différentes façons de bouger et d'être actif, et où il se fait offrir des environnements et du matériel moteur de qualité.

## 12.6. Sensibiliser les parents à l'importance, pour les jeunes enfants, d'adopter un mode de vie physiquement actif

Afin de sensibiliser les parents aux pratiques qualitatives que nous privilégions au niveau du jeu actif, nous utilisons des interventions indirectes telles que :

- Nous faisons défiler les photos d'enfants en jeux moteurs sur l'écran près de l'entrée et nous partageons certaines de ces photos sur notre page Facebook.
- Nous prônons le jeu actif à l'extérieur, donc les enfants passent énormément de temps dehors à être actifs.
- Nous prônons la motricité libre, qui permet à l'enfant de se développer à son rythme.
- L'éducatrice, ou l'équipe de soutien, recommandent ou accompagnent le parent au niveau de la nécessité d'offrir à l'enfant un environnement prônant un mode de vie actif, au besoin.

## 13. AUTRES ÉLÉMENTS PERTINENTS

### 13.1. Appropriation du projet éducatif par le personnel éducateur

Rien de tel pour s'approprier quelque chose que de participer à son élaboration. Les notions que contient ce projet éducatif ont été pensées, réfléchies, mises en place, par l'équipe éducative, avec l'accompagnement de la direction qui a participé à former l'équipe d'éducatrices, et qui a également participé aux nombreuses réflexions dont ce projet est le fruit.

Des éducatrices ont fait partie du comité mission-vision-valeurs.

L'outil finalisé, la lecture de chacune des éducatrices du CPE viendra sans aucun doute raviver des réflexions, et permettra l'appropriation de son contenu.

### 13.2. Partage du projet éducatif avec les parents des enfants accueillis

Évidemment, les parents seront informés de la mise à jour de notre projet éducatif. Ils se verront offrir le choix de s'en procurer une copie au bureau de leur installation. Le document est également disponible sur notre site web dans la rubrique *Pédagogie – Structure*.

### 13.3. Distinction à faire entre les groupes de poupons, et de 18 mois et plus

Les interventions du personnel éducateur auprès des groupes de poupons diffèrent de celles qui sont privilégiées auprès des enfants de 18 mois et plus. Les indications qui guident les décisions du personnel éducateur en ce sens se retrouvent dans un outil interne très complet qui fait mention des savoirs théoriques, du savoir-faire, et du savoir-être nécessaire à l'adulte selon s'il est en charge d'un groupe de tel ou tel âge. Pour les installations de Roxton Pond et de Ste-Cécile-de-Milton, les groupes d'âge ciblés sont : 6-12 mois, 12-18 mois, 18-24 mois, 2-3 ans, 3-4 ans, 4-5 ans. Pour ce qui est de l'installation de St-Joachim-de-Shefford, les groupes sont : 6-18 mois ou en multi-âge, de 18 mois à 5 ans.

### 13.4. Notre rôle préventif

Le personnel éducateur ainsi que le personnel de soutien pédagogique travaillent sans relâche à prévenir les difficultés d'apprentissage des enfants, dans tous les domaines de leur développement.

Malheureusement, parfois certains enfants sont aux prises avec des retards ou des conditions qui ne leur permettent pas de se développer de façon optimale. Le personnel de l'équipe de soutien travaille de concert avec les éducatrices pour cibler les indices de retard ou de difficulté afin d'y faire suite de façon appropriée selon la situation. Quand nous nous inquiétons du développement d'un enfant, nous rencontrons le parent, et nous lui suggérons les stratégies que nous priorisons. Il peut s'agir d'arrimer nos interventions afin d'offrir à l'enfant un soutien qui soit semblable à la maison et au CPE, ou encore d'une recommandation de références vers un spécialiste ou une équipe de spécialistes. Dans tous les cas, nous devons obtenir la collaboration des familles pour agir, toujours dans le meilleur intérêt de l'enfant.

### 13.5. Moyens de collaboration entre les collègues de travail et les autres partenaires

#### **Les réunions d'équipe :**

Pour le bien-être des enfants, l'équipe de travail du CPE se réunit une fois par mois pour une durée de 3 heures. Il s'agit des réunions d'équipe où il est question d'administration et de pédagogie. C'est un moment où les membres du personnel échangent sur leur pratique et sur les problèmes rencontrés. C'est en équipe que nous nous penchons sur ces problématiques et que nous trouvons des solutions.

#### **Les temps de planification :**

De plus, chaque éducatrice se voit offrir périodiquement une journée pédagogique, durant laquelle elle échange avec la directrice adjointe à la pédagogie, la conseillère pédagogique et l'éducatrice-ressource, le cas échéant. Ce temps en est un de réflexion, de collaboration, de travail constructif pour parfaire l'accueil et l'accompagnement de chacun des enfants et de chacune des familles, selon les situations qui se présentent.

#### **Le cahier de communication :**

Au CPE, les mémos et les nouvelles importantes sont envoyés par courriel aux éducatrices, ces informations sont évidemment confidentielles.

#### **Les cahiers de communication de l'éducatrice-ressource :**

L'éducatrice ressource dispose d'un cahier de communication dans chaque local. Elle peut ainsi partager de l'information avec chaque éducatrice référente, concernant la dynamique du groupe, les particularités d'un ou de plusieurs enfants, le matériel, ou à propos de toute dimension de son travail. En retour les éducatrices référentes notent à l'éducatrice ressource des notes importantes concernant leur groupe.

#### **Les autres partenaires :**

En tout temps, il est possible pour les éducatrices d'aller rencontrer la directrice adjointe à la pédagogie, la conseillère pédagogique ou l'éducatrice spécialisée pour recevoir une information ou une aide de nature pédagogique.



## 14. CONCLUSION

Au CPE Rayons de Soleil, nous avons pour mission de satisfaire les différents besoins des enfants tout en veillant à leur bien-être et à leur sécurité. C'est en ayant adopté des valeurs et une approche éducative particulières à notre établissement que nous accomplissons quotidiennement notre mission.

Nous nous sommes inspirés du programme éducatif du ministère afin de parfaire notre projet éducatif, ce qui nous unifie avec la grande mission de l'ensemble des services de garde québécois.

En ayant établi une structuration efficace et ciblée des lieux, des activités et par notre horaire quotidien spécifique, nous rencontrons les éléments qui prédisposent à l'apprentissage actif. Car ne l'oublions pas, notre travail s'articule autour de la conviction que l'enfant se développe en apprenant activement par le jeu et dans le plaisir.

Nos interventions auprès des enfants, des parents, des collaborateurs, ainsi que des autres membres du personnel sont toutes basées sur l'intervention démocratique qui permet un échange égalitaire entre les parties impliquées.

Finalement, les valeurs du CPE sont bel et bien servies par nos actions ciblées pour et autour de l'enfant. 😊

